MASSAGLIA
AUTO MOTO ECOLE
GIMONT

97 rue Nationale 32200 GIMONT RCS AUCH B 356 / *Siret*: 479 115 909 000 18 / *Tel*: 05.62.67.79.21
Agrément préfectoral N°E0403202020
contact@autoecolegimont.fr

FORMULE COMPLETE PERMIS BTTC APPLICABLE à la signature contrat A PARTIR DU 02/10/2026

Frais liés à l'inscription et gestion de l'élève (inscription auprès ANTS comprise)	15 €
Fournitures numériques et applications obligatoires	10 €
Evaluation obligatoire à l'inscription (sur tablette, ordi ou simulateur)	20 €
Livre code de la route	10 €
Stage de code 20h durant les vacances scolaires (5 matinées ou 3 jours)	
+ leçons de code en salle sur demande aux heures permanences	165 €
Accès en ligne prépa-code valable 6 mois	29 €
20 heures de conduite *(65 € de l'heure)*	1 300 €
Dont 1 Bilan de compétence obligatoire entre 13h et 16h de conduite	
Frais d'accompagnement examen pratique	65 €
TOTAL	**1 614 €**
Rendez vous préalable pour supervisée	+ 95€

FORMULE COMPLETE PERMIS B automatique FORFAIT 13h et code 1287 TTC

APPLICABLE A la signature du contrat de formation A PARTIR DU 01/10/2026

Frais liés à l'inscription et gestion de l'élève	15 €
Fournitures numériques et applications obligatoires (livret pédagogique)	10 €
Evaluation de départ avec enseignant (obligatoire)	59 €
Livre code de la route	10 €
Stage de code 20h durant les vacances scolaires (5matinées ou 3 jours)	
+ leçons de code en salle sur demande aux heures permanences	165 €
Accès en ligne prépa-code valable 6 mois	29 €
13 heures de conduite (65 € de l'heure)	845 €
Dont 1 Bilan de compétence obligatoire	
Frais d'accompagnement examen pratique	65 €
TOTAL	**1 198 €**
Rendez-vous préalable pour supervisée	+ 95 €



Les formations en boite manuelle sont plus longues moyenne nationale 35 h / les formations boite auto moyenne nationale 20h pour atteindre un niveau présentation permis

Permanence mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h, mercredi soir de 19h à 20h

Nous avons une page facebook pour suivre l'actualité de l'auto école

La **conduite supervisée** est souvent décrite comme la « petite sœur » de la conduite accompagnée. Elle s'adresse aux candidats de **18 ans et plus** qui souhaitent acquérir de l'expérience de manière plus souple après la formation initiale, soit après un échec à l'examen.

Contrairement à l'AAC (conduite accompagnée dès 15 ans), la conduite supervisée n'impose **ni durée minimale** (pas de délai d'un an), **ni kilométrage minimal** (pas d'obligation de 3 000 km).

- Prendre confiance sans payer des heures de monitorat supplémentaires.
- Travailler des points précis (stationnement, insertion, voies rapides…) dans un cadre relaxant.
- Maintenir son niveau en attendant une nouvelle date d'examen.

Un levier pédagogique selon votre niveau

L'un des grands avantages de la conduite supervisée est qu'elle peut être activée à deux moments clés de votre parcours, en fonction de vos besoins réels :

Pour compléter la formation initiale

Si votre enseignant estime que vous avez acquis les bases mais que vous manquez de **fluidité** ou de **réflexes**, il peut vous proposer la conduite supervisée.

- **L'objectif :** Éviter de stagner en auto-école et accumuler des kilomètres "gratuitement" avec un proche.
- **Le retour :** Une fois que vous vous sentez prêt et que votre conduite est automatisée, vous revenez à l'auto-école pour quelques leçons de "finition" avant de passer l'examen.

Après un échec à l'examen pratique

C'est la situation la plus courante. Si vous avez échoué au permis, au lieu de reprendre heures de conduite en attendant une nouvelle place, vous passez en conduite supervisée.

- **L'intérêt :** Vous ne perdez pas la main. Vous continuez à conduire régulièrement.
- **Le résultat :** Vous revenez passer l'épreuve avec beaucoup plus de sérénité et d'aisance, ce qui augmente considérablement vos chances de réussite la seconde fois.

Les Conditions pour en bénéficier

Pour basculer dans ce mode, vous devez remplir trois critères :
Avoir 18 ans minimum.
Avoir réussi le Code de la route.
Avoir l'accord de l'enseignant : Il doit valider vos compétences de base lors d'un **rendez-vous préalable** de 2 heures en présence de votre futur accompagnateur.

Caractéristiques	Filière Classique	Conduite Supervisée
Coût	Élevé (heures sup. payantes)	Réduit (on conduit avec un proche)
Stress	Pression de l'examen rapide	Apprentissage à son rythme
Expérience	Limitée aux heures d'école	Illimitée selon vos trajets
Période Probatoire	3 ans (classique)	3 ans (pas de réduction comme l'AAC)

Attention : Comme pour l'AAC, l'accompagnateur doit avoir son permis B depuis plus de 5 ans sans interruption, et le véhicule doit être équipé du disque "Conduite Accompagnée".